

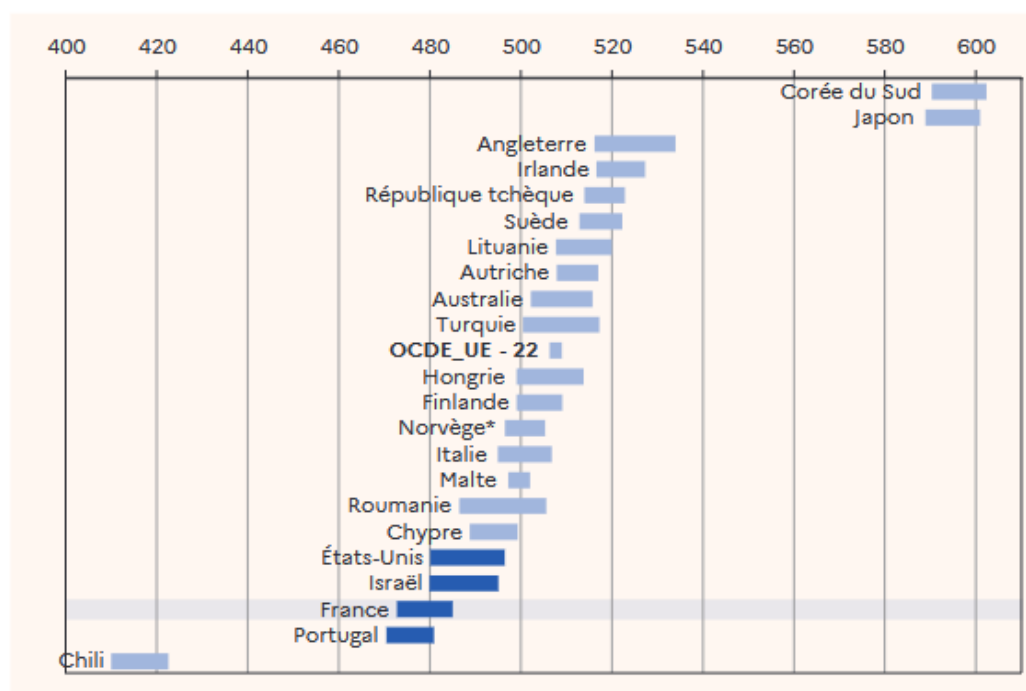
## Diminution du nombre de postes aux CAPES, CAPEPS, CAPET et CAPLP en 2025 : recours massif aux contractuels et à l'IA en perspective sur fond de départs en retraite en hausse (9/12/2024).

Si le nombre de postes à l'agrégation externe pour 2025 par rapport à 2024 reste presque stable (2 postes en moins sur 1700 mis aux concours relatifs aux différentes disciplines), ceux des CAPES, CAPEPS, CAPET et CAPLP externes chutent respectivement de 4,5%, 2%, 9,8% et 9,2%. Le 3ème concours du CAPES qui s'adresse à des personnes ayant exercé dans le secteur privé, donc sans formation préalable à l'enseignement, voit son nombre de postes chuter de 32,5%. Le message envoyé aux candidats est très clair : le ministère préfère recruter des contractuels plutôt que de futurs professeurs titulaires. L'argument invoqué par le gouvernement pour justifier la diminution continue du nombre de postes mis aux concours, celui de la baisse du nombre d'élèves des premier et second degrés, ne tient pas. L'INSEE évalue à 8% la baisse des effectifs d'élèves jusqu'en 2050 (2), soit une moyenne de 0,32% par an. Le ministère va donc bien au-delà des prévisions démographiques et il va maintenir les classes françaises au triste rang des plus chargées de l'UE, dégradant davantage les conditions de travail des élèves et de leurs professeurs. Couplée avec les nombreux départs en retraite qui s'annoncent dans le corps professoral dans les années qui viennent, cette baisse du nombre de postes aux concours annonce les conséquences néfastes suivantes :

- le recours massif aux contractuels (sans succès garanti vu les conditions de travail dégradées et l'image déplorable du métier de professeur entretenu partout)
- l'obligation qui sera faite aux titulaires d'encadrer les néo contractuels recrutés sans formation préalable sérieuse, voire de faire une partie du travail de préparation à leur place
- le recours massif aux écrans reliés à une « intelligence artificielle » placés devant les élèves et les étudiants pour remédier aux difficultés de recrutement de professeurs et pour réaliser des économies de personnels au vu des restrictions budgétaires persistantes.

Tout cela augure mal de la restauration d'une instruction scolaire de qualité en France alors que les résultats de la dernière étude internationale TIMSS publiée dernièrement (3) montre la place peu reluisante et persistante de notre pays en bas du classement en mathématiques en CM1 et en 4ème (ci-dessous) (4) .

↳ 1 Scores moyens sur l'échelle internationale de mathématiques de l'évaluation Timss 2023



- (1) <https://www.aefinfo.fr/depeche/722566-concours-2025-le-nombre-de-postes-offerts-au-capes-et-au-caplp-est-en-forte-baisse>
- (2) <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3678773>
- (3) <https://www.vousnousils.fr/2024/12/04/timms-2023-la-france-toujours-dans-les-derniers-en-maths-688966>
- (4) Graphique extrait de la note d'information de la DEPP n°24-48 sur les résultats de l'étude TIMMS 2023  
<https://www.education.gouv.fr/timss-2023-en-quatrieme-pour-les-mathematiques-des-resultats-stables-en-france-et-un-accroissement-415949>



<https://le-sages.org>